

CONFÉRENCE

MARDI 7 SEPTEMBRE | 17H15/19H15 | MARSEILLE

**PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ
POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ**

QUELS RETOURS D'EXPÉRIENCE ET QUELLES PROPOSITIONS ?



ACTES DE LA CONFERENCE

« PROTÉGER LA BIODIVERSITE POUR PRESERVER NOTRE SANTE »

Congrès de l'UICN – 7 septembre 2021 Marseille





Green Cross est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) de plaidoyer et de projets créé par Mikhaïl Gorbatchev en 1993, dans la continuité du Sommet de la Terre à Rio, en 1992. Présidée par Jean-Michel Cousteau, dirigée par Nicolas Imbert, Green Cross France et Territoires en est le représentant français. L'association contribue à donner des clés pour agir et accentuer la transformation écologique de nos sociétés, qu'il s'agisse d'eau et d'océan, d'alimentation, de villes et territoires durables, d'économie circulaire, de coopération et de solidarités.

www.gcft.fr – contact@gcft.fr – www.desclespouragir.fr

UNE PUBLICATION DE GREEN CROSS FRANCE ET TERRITOIRES

Direction: Nicolas Imbert

Coordination : Anne Lambert, Justine Lenoire, Margot Coesnon

UN GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES, CONTRIBUTEURS ET PARTENAIRES, EN PARTICULIER :
EQUIPE PROJET GREEN CROSS : Matthieu Herrou, Justine Lenoire

CET OUVRAGE ET LA CONFERENCE DONT IL REND COMPTE ONT ETE CO-ORGANISES AVEC :



ET AVEC LE SOUTIEN DE :



Green Cross, 19 rue de Miromesnil, 75008 Paris- 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Introduction

Dès 1968, la création du Club de Rome marque le début d'un parallèle établi entre la protection de la biodiversité et la préservation de la santé humaine et planétaire.

Quelques décennies plus tard, à l'issue du Sommet de Rio de 1992, Mikhaïl Gorbatchev initie le réseau international d'ONGs Green Cross sur l'intuition qu'un environnement sain conditionne le maintien de la paix et une humanité préservée.

En mars 2021, un an après le début de la pandémie mondiale de la COVID19, La Fabrique Écologique publie le décryptage : « Protéger la biodiversité pour préserver notre santé », réaffirmant l'importance du lien entre biodiversité et santé humaine et nous invitant à en faire un élément structurant des politiques territoriales, à la lueur des zoonoses dont nous voyons désormais les effets y compris sur la structuration des activités quotidiennes de l'humanité.

A l'occasion du Congrès de l'UICN de Marseille, Green Cross France et Territoires et la Fabrique Ecologique - avec la participation de la Chambre des Énergies Renouvelables et de l'Environnement de Monaco, d'Entreprises pour l'Environnement et du Barreau de Marseille – ont souhaité organiser un débat sur un format physique et virtuel et en français pour relever l'importance du thème « Protéger la biodiversité pour préserver notre santé, quels retours d'expérience et quelles propositions ? ».

Le document suivant est structuré en deux parties, la première présente un recueil des propositions d'actions concrètes pour une meilleure gouvernance économique, sociétale et sanitaire des politiques de protection de la biodiversité. La seconde est constituée des principales contributions de chaque intervention présentée de manière chronologique.



Green Cross, 19 rue de Miromesnil, 75008 Paris- 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr

Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Sommaire

| | |
|--|-------------|
| Nos Clés pour Agir : 5 propositions d'action | 5 |
| Idées-forces des interventions | 6-11 |
| Mots d'ouverture | 6-7 |
| 1. Conscientiser et agir pour réintégrer la biodiversité au cœur de la société | 6 |
| 2. Réaffirmer la biodiversité comme un droit | 6-7 |
| 3. Les liens entre environnement et santé dans un monde systémique..... | 7 |
| Table-ronde 1 : Préserver la planète et la santé humaine via une approche de Santé Globale | 8-11 |
| 1. L'économie symbiotique pour une régénération des ressources et la protection de la biodiversité | 8-9 |
| 2. Application du concept de « One Health »..... | 10 |
| 3. Faire agir les entreprises pour la préservation de la biodiversité | 11 |
| Table-Ronde 2 : Concilier santé humaine et santé des écosystèmes à l'échelle d'un territoire : quels retours d'expérience ? | 12- |
| 1. Intégrer l'environnement au sein du système médical | 12 |
| 2. Décloisonner la santé pour une approche holistique | 13 |
| 3. Protéger la santé, la biodiversité et la paix : un défi multilatéral | 14 |
| 4. Santé territoriale : 4 ^{ème} pilier pour une santé globale..... | 15 |
| Présentation des intervenants | 16-17 |
| Photos de l'événement | 18-19 |

Nos Clés pour Agir

Propositions d'orientations et d'actions stratégiques

PROPOSITION 1

Mettre fin aux silos informationnels qui séparent les thématiques de la biodiversité, du climat, de l'économie, et de la santé humaine et animale. Un dialogue transdisciplinaire doit être initié entre de multiples champs d'études et se faire en association étroite avec les gouvernements, les acteurs économiques et le corps social.

PROPOSITION 2

Accélérer la transformation écologique de l'agriculture et de l'élevage, ces secteurs étant actuellement responsables pour partie de la déforestation et des transmissions de zoonoses aux hommes. La mise en place d'outils standardisés (techniques, administratifs, financiers et humains) est nécessaire pour assurer la transformation de nos infrastructures alimentaires et méthodes de production.

PROPOSITION 3

Investir dans des systèmes de surveillance-réponse intégrée à une démarche holistique, prenant en compte les humains, les animaux et les écosystèmes dans une dimension holistique. Une nécessité pour prévenir les épidémies, en gardant à l'esprit que les animaux sont les sentinelles de la santé humaine.

PROPOSITION 4

Accompagner les entreprises avec les bons outils et les bonnes méthodologies pour parvenir à établir des dialogues et des liens sur leur responsabilité vis-à-vis de la biodiversité, à l'image des actions pour le climat.

PROPOSITION 5

Intégrer la formation aux enjeux de développement durable, de changement climatique et de pollution au système de santé actuel. Repenser également les infrastructures de santé pour que celle-ci soient plus résilientes et durables.

PROPOSITION 6

Entamer de manière concertée une métamorphose des systèmes de santé humaine autour de la santé environnementale, du sanitaire et des enjeux de médecine préventive et curative.

Mots d'introduction

Conscientiser et agir pour réintégrer la biodiversité au cœur de la société

Géraud Guibert – Président de La Fabrique Ecologique



La problématique de la biodiversité demeure **éloignée des radars de l'opinion publique**. Ce constat est d'autant plus regrettable qu'il s'agit à plusieurs titres d'un sujet essentiel.

- Cela s'observe tout d'abord en matière de **transmission des maladies infectieuses**. L'expérience du Covid en est la meilleure manifestation dans la mesure où sa transmission a été grandement facilitée par les pressions pesant sur la biodiversité.
- **La perte de biodiversité et la dégradation des ressources en eau, sol ou air** et ses nombreuses conséquences sur la santé en est autre exemple.
- La perte de diversité biologique devient également aujourd'hui un problème en matière de **produits médicamenteux**.
- Peu creusé jusqu'ici, le sujet des liens à l'œuvre entre la **santé psychologique**, le **vivre ensemble** et la nature mériterait également d'être approfondi. Or, comme le confinement l'a révélé, la perte de biodiversité devient aujourd'hui un problème de santé publique pour de nombreuses personnes.

La biodiversité n'est aujourd'hui **pas traitée comme un problème de santé publique**. Cette prise de conscience tardive est à regretter, d'autant qu'elle contraste avec la situation observable sur les sujets de pollution directe et de changement climatique.

« Aujourd'hui, la biodiversité n'est pas considérée comme un sujet essentiel, compris et intégré. Or, la prise de conscience est la première étape lorsqu'il s'agit de traiter un problème de santé publique »

L'**absence de diagnostic généralisé avec une approche holistique** est la preuve de cette absence de prise en considération du problème de la biodiversité comme problème de santé publique. Si des progrès ont eu lieu avec l'approche *One Health* et le travail d'un certain nombre de laboratoires de recherche, il reste encore ouvert un large champ d'action et de réflexion sur le sujet.

Réaffirmer la biodiversité comme un droit

Geneviève Maillet – Avocate et bâtonnière honoraire



« Quand on est sur le chemin de l'humain, comment ne pas rechercher la justice ? Ne pas traiter, c'est être injuste. La biodiversité est un droit. Ce n'est pas qu'un droit humain, c'est un droit transversal qui s'applique pour toutes les choses humaines, animales et pour la nature dans son intégralité » - Geneviève MAILLET

La justice climatique consiste à **rechercher une applicabilité** permettant à des juges nationaux de rendre des décisions de justice qui, telle une « chaîne du droit », permettront de créer bout à bout une **justice universelle** (et non pas internationale) sur les questions de biodiversité et de climat.

Les procès multiformes qui se jouent aujourd'hui sur les enjeux de protection de la biodiversité et du climat remettent en cause les règles du droit les plus traditionnelles. Si le droit traditionnel ne peut rien faire, le « **Droit** », lui, peut faire quelque chose !

Or, on dit souvent qu'en contexte de peur, on préfère les « droits de » (ex. droit d'aller et venir) là où, lorsque l'on a des envies et des forces de progrès, on oscille en faveur des « droits à » (ex. droit aux 35h, droit aux congés payés). Il n'existe **qu'un seul droit regroupant les « droits de » et les « droits à »** : le droit de l'eau et le droit à l'eau. Ce dernier peut désormais s'étendre à la biodiversité.

La question de fond reste dès lors la suivante : **quel est le droit opérationnel en la matière** ? Existe-t-il un droit constitutionnel à l'environnement ? Plus encore, existe-t-il des droits de l'homme à l'environnement pouvant être appliqués au niveau des Nations Unies en vue de la promotion d'objectifs de développement durable ? Du point de vue du droit constitutionnel, les juges sont enclins à évoquer des devoirs supérieurs à la Constitution, étant la protection des générations futures.

Idée inspirante

=> Retourner à un **droit naturel** considéré comme plus à même que le droit positif à assurer la préservation des droits de l'humanité.

Nous avons tous les outils et toutes les conditions pratiques pour être des avocats de la défense de la biodiversité dans le cadre d'une justice climatique.

Les liens entre environnement et santé dans un monde systémique

Julien Fosse – Biologiste et inspecteur en chef de santé publique vétérinaire



« Tout est écosystémique. Les relations entre l'homme et la biodiversité, les interactions fortes entre l'environnement et la santé, le climat influant sur l'état de la biodiversité et sur les sols qui eux-mêmes ont des impacts sur la santé, y compris la santé psychologique. » - Julien FOSSE

S'inscrivent en premier lieu les **effets « directs »** que peut représenter par exemple **l'émergence de maladies infectieuses** liées à l'évolution de la biodiversité qui sera observée ici.

Viennent ensuite l'ensemble des **services**, notamment culturels, rendus par la biodiversité sur notre **bien-être**. Si ces **effets « indirects »** ne sont pas au cœur de l'exposé qui suit, ils n'en sont pas moins importants.

Les services écosystémiques : focus sur les effets sanitaires directs causés par l'effondrement de la biodiversité

Parmi les nombreux **services écosystémiques** qui affectent notre santé, on peut souligner que la biodiversité permet de garantir notre sécurité alimentaire, d'apporter de nombreuses ressources pour la recherche et la médecine (on peut penser ici aux notions de principes actifs et de bio-mimétisme), de limiter les risques de catastrophes naturelles (cf. enjeu de la protection des barrières de corail) ou encore de réguler le développement des maladies infectieuses, notamment zoonotiques.

Le lien entre biodiversité et émergence de maladies infectieuses

Depuis les années 1980, on constate une **croissance continue du nombre de maladies infectieuses détectées**. Cela vaut tout particulièrement pour ce qui est de l'émergence des maladies d'origine zoonotique causées par l'effondrement de la biodiversité (transmissibles de l'animal à l'homme).

Le concept d'« **effet de dilution** » permet d'apporter une première explication scientifique à cette situation, l'idée étant que plus il y a d'espèces animales dans un écosystème donné, plus le nombre d'agents pathogènes présents chez ces animaux va être dilué. Il y aura donc une baisse du risque de diffusion de ces agents pathogènes au sein de la population animale, et donc par conséquent une baisse du risque de diffusion à l'homme. Une autre explication se situe dans le fait que plus il y aura d'espèces animales présentes dans un écosystème, plus il y aura de **prédateurs des animaux qui font office de réservoirs de ces agents pathogènes**. L'homme se trouve par ailleurs de plus en plus en contact avec ces animaux dans la mesure où il progresse de plus en plus loin dans les forêts tropicales. Un lien étroit avec le **phénomène de déforestation** en Afrique équatoriale ou en Amérique du Sud est donc à noter. L'augmentation du trafic de viande de brousse et la mondialisation des échanges de biens et de personnes jouent également un rôle important.

Une réflexion doit dès lors être menée afin de **rééquilibrer l'harmonie des écosystèmes** et d'empêcher à nouveau la circulation des agents bactériens. Cela peut se faire par le développement et la sanctuarisation d'espaces protégés, la lutte contre les trafics, le décloisonnement des enjeux de santé, de biodiversité et de climat et une action systémique sur les différents leviers de biodiversité en France (accélération de la transition agricole, transformation des moyens de production et limitation de la surconsommation notamment).

Table-ronde 1 : Préserver la planète et la santé humaine via une approche de Santé Globale – feuille de route concrète ou utopie ?



1. L'économie symbiotique pour une régénération des ressources et la protection de la biodiversité

Isabelle Delannoy – Ingénieure agronome, fondatrice et dirigeante de Do Green-Economie symbiotique

« L'effet de la biodiversité pour les entreprises est extrêmement important, non seulement pour les entreprises mais également pour les collectivités. L'être humain peut et se doit d'être créateur et producteur de ses propres besoins grâce à une action sur la biodiversité lointaine, proche et immédiate. » - Isabelle DELANNOY



Isabelle Delannoy s'est quant à elle penchée sur l'intérêt économique qui est à l'œuvre dans ce lien entre biodiversité et santé.

La réponse qu'elle apporte à cette question suppose de dépasser le seul enjeu de la « sauvegarde » de la biodiversité existante pour penser également en termes de « **régénération** » de la biodiversité à la fois voisine, mais aussi éloignée de nous. Autrement dit, comment l'être humain peut-il être producteur et créateur de biodiversité pour répondre à ses besoins ?

Sauvegarder la biodiversité par une transformation du système global

Comme il l'a été souligné précédemment, la sauvegarde de la biodiversité loin de chez nous est essentielle dans la mesure où les espaces sauvages sont de véritables réservoirs de **maladies et de virus transmissibles à l'homme** en cas de contact. La prévention et le soin des maladies forment donc un système, la crise de la Covid étant le symptôme d'une maladie bien plus globale : la perte des habitats sauvages. La déforestation liée à l'élevage industriel est la première cause de cette perte

Chiffre clé

=> Les **maladies environnementales** représentent aujourd'hui **66% des maladies recensées dans les pays industrialisés.**

Green Cross, 19 rue de Miromesnil, 75008 Paris- 01 84 16 07 89



contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète

d'habitat sauvage, cette dernière constituant par ailleurs l'un des principaux facteurs de changement climatique.

Tous les enjeux sont ainsi liés : la transition du modèle agricole, la prévention, l'adaptation et la résilience face au changement climatique, la réduction des maladies et pandémies, etc. Un virage massif des infrastructures agricoles vers des modèles de circuits courts permet dès lors de déclencher à la fois une prise de conscience chez les agriculteurs (qui se sentent alors plus responsables de la santé des consommateurs en lien avec la qualité de leur production) et d'assurer la production d'emplois locaux et donc une meilleure santé économique et sociale des collectivités.

« L'élevage industriel n'a pas sa place. Nous devons absolument renoncer à ce désir d'abondance de viande, la réponse à ce besoin d'abondance ne pouvant se trouver que dans la production industrielle. Il faut absolument faire le virage massif de l'alimentation relocalisée en circuit-court »

Préserver la biodiversité par nos actions du quotidien

Il faut dès lors reprendre notre santé par le bon bout, c'est-à-dire par notre environnement, ce qui inclut également ce que nous mangeons. Or, le fait pour un producteur de se trouver face à son consommateur l'oblige à être davantage responsable.

Instaurée dans plusieurs cantines municipales, l'alimentation bio coûte d'ailleurs moins cher grâce à la suppression des intermédiaires et des gaspillages alimentaires. La mise en place d'une régie par les collectivités locales qui ont instauré le passage au bio dans leurs cantines leur a également permis d'être productrices de l'économie de leurs besoins essentiels tout en augmentant la qualité des produits consommés.

Protéger la biodiversité en bas de chez nous

« Il faut dé-bitumer et réimplanter la biodiversité dans la ville »

Le fait de préserver la biodiversité immédiate en la réimplantant dans la ville ne peut avoir que des effets bénéfiques sur la résilience face au changement climatique, le lien social, la santé physique et psychique. Plusieurs études montrent en effet que la biodiversité en ville permet non seulement de favoriser les déplacements à pied, mais elle augmente également le chiffre d'affaire des commerçants.

L'effet de la biodiversité pour les entreprises est donc extrêmement important, non seulement pour les entreprises mais également pour les collectivités.

On peut pour finir regretter que le droit lié à l'eau, l'un des plus restrictifs, rende difficile l'implantation en France de nouveaux projets. A ce titre, il pourrait être pertinent de créer des zones franches d'expérimentations permettant une gestion alternative de l'eau.

Chiffré clé

=> Les actions sur la biodiversité permettent dans la plupart des cas une **diminution de 30 à 66% de charges des entreprises** ainsi qu'une **augmentation du nombre d'emplois locaux**.

Idée inspirante

=> Créer des **zones franches d'expérimentations permettant une gestion alternative de l'eau**.

2. Application du concept de « One Health »

Jakob Zinsstag-Klopfenstein – Docteur et spécialiste européen en santé publique vétérinaire

« L'amélioration du bien-être des animaux est fondamentale pour améliorer la biosécurité sur les marchés d'animaux vivants et dans les exploitations agricole. S'il n'existe pas de modèle de procédure unique, un engagement partenarial et transdisciplinaire sur le sujet est nécessaire pour trouver des solutions adaptées au niveau local. C'est d'ailleurs le sens des recommandations portées par l'OCDE » - Jakob ZINSSTAG-KLOPFENSTEIN



La plupart des agents pathogènes humains sont issus d'hôtes non-humains. Les maladies circulant entre les humains et les animaux, connues sous le nom de « zoonoses », sont les principaux moteurs d'émergence ou de réémergence de maladies infectieuses.

Compte tenu des effets dévastateurs de la Covid19 sur la santé, le tissu socio-culturel et l'économie, on ne saurait que trop insister sur l'importance d'une **prévention efficace de la transmission de maladies de l'animal à l'homme**. Les ressources financières mobilisées dans ce but sont de ce point de vue bien inférieures à ce qu'elles devraient au regard du contexte de pandémie mondiale que nous traversons.

En 2012 déjà, la Banque Mondiale préconisait d'investir dans une **approche systémique du contrôle des zoonoses** en envisageant une surveillance-réponse et un contrôle intégré des maladies humaines et animales, et ce pour des raisons essentiellement économiques. A quelques exceptions près, les systèmes actuels de surveillance et d'action demeurent en effet séparés pour les humains et les animaux.

Ce constat est d'autant plus regrettable que l'on sait qu'une communication précoce dans la surveillance et la détection des agents pathogènes zoonotiques qui affectent l'environnement, la faune sauvage, les animaux domestiques et l'homme permet de réduire les coûts cumulatifs qui y sont associés.

Idées inspirantes

=> Investir dans une **approche systémique et intégrée du contrôle des zoonoses**

=> Améliorer urgemment la **biosécurité des marchés d'animaux vivants**, des élevages intensifs de poulets ou de porcs et autres interfaces d'animaux multiples, sauvages ou domestiques. Travailler pour cela à l'organisation d'une **concertation de toutes les parties prenantes**, en veillant au bon **maintien du tissu économique local**.

Pour améliorer la biosécurité sur les marchés d'animaux vivants et dans les exploitations agricoles, **l'amélioration du bien-être des animaux est fondamentale**. Or, sachant que l'élevage d'animaux domestiques contribue aux moyens de subsistance de centaines de millions de petits agriculteurs, nous ne pouvons nous en remettre à l'adoption de mesures draconiennes. La mobilisation doit dès lors se faire en association étroite avec l'ensemble des parties prenantes concernées, qu'il s'agisse des agriculteurs, des commerçants, des bouchers, des consommateurs, des administrateurs ou des scientifiques.

3. Faire agir les entreprises pour la préservation de la biodiversité

Sylvie Gillet – Directrice de la communication et des partenariats d’Entreprises pour l’Environnement (EpE)

« Les entreprises ont un réel intérêt à intégrer la santé environnementale. Il en va de la poursuite de leurs activités comme de leur capacité à saisir de nouvelles sources d’opportunités. Les salariés demandent eux aussi de plus en plus de compte aux entreprises. » – Sylvie GILLET



La Commission « Biodiversité » d’Entreprises pour l’Environnement (EpE) fait en sorte que toutes les actions des entreprises soient éclairées par la science. Elle veille également à rendre les rapports accessibles. L’un d’entre eux s’est précisément penché sur la manière dont la responsabilité directe des industriels et des grandes entreprises sur la santé humaine et écosystémique (cf. importance de la notion de « One Health ») et démontre que celle peine à s’établir.

Idée inspirante

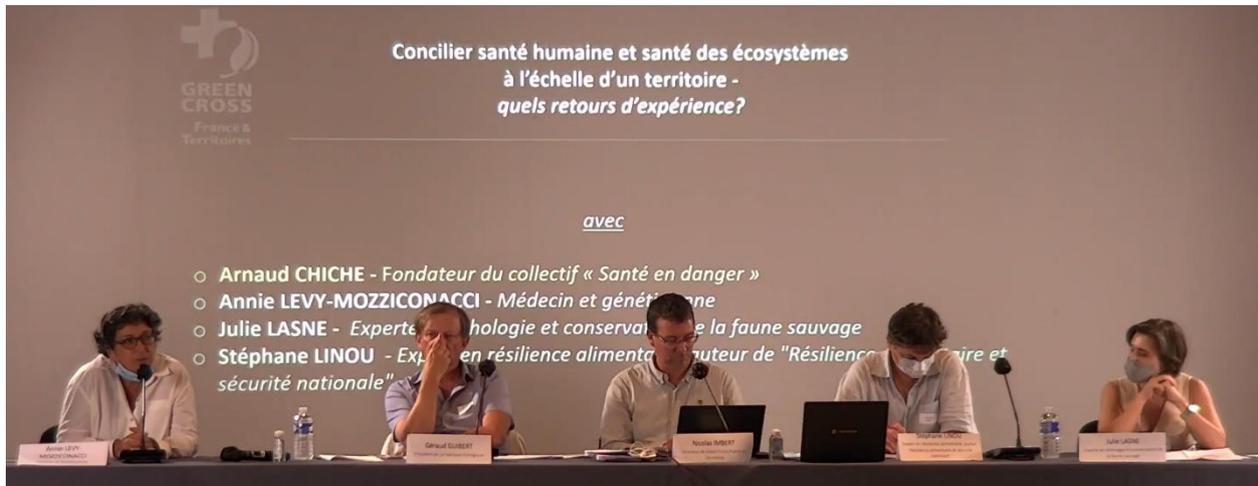
=> Etablir des **liens de responsabilité directe des entreprises** sur la santé de l’homme et des écosystèmes.

Si les entreprises prennent aujourd’hui les questions de santé environnementale très au sérieux, elles n’apprécient pas de communiquer sur le sujet, craignant qu’on ne les soupçonne de dissimuler des controverses. Elles agissent donc à bas-bruit (contrairement aux actions en faveur du climat qui gagnent en puissance dans les argumentaires des PDG) et intègrent de plus en plus la notion de santé environnementale dans leur cartographie de risques.

Le Plan National Santé-Environnement à paraître (PNSE 4) a dans cette optique, tout intérêt à adopter une approche pluridisciplinaire conforme au concept de « One Health ».

« Le concept de One Health nous oblige à faire dialoguer les parties prenantes, à casser les silos et à inventer de nouvelles disciplines. Il faut faire en sorte que des vétérinaires parlent aux toxicologues, aux essayistes, aux biologistes, aux politistes ou encore aux sociologues. » - Sylvie GILLET

Table-ronde 2 : Concilier santé humaine et santé des écosystèmes à l'échelle d'un territoire –quels retours d'expérience ?



1. Intégrer l'environnement au sein du système médical

Arnaud Chiche – Fondateur du collectif « Santé en Danger »

« La santé est une entité unique, une chaîne dont les maillons sont tous les professionnels qui doivent travailler ensemble, de l'hôpital aux acteurs de la ville pour changer le système de santé qui est aujourd'hui en danger. »

La Covid19 a eu un effet de loupe sur le système médical actuel en mettant en lumière les difficultés du système de santé. Jugée insuffisante, la réponse apportée par le SEGUR de la santé a mené à la Création du collectif « Santé en Danger ».

Le secteur de la santé se montre en effet de moins en moins attractif. En cause un système trop complexe et certains périmètres complètement délaissés. Afin de revaloriser le secteur il faut **revoir les organisations et les ratios de soignants** mais surtout et avant tout **travailler sur l'éducation, la prévention et le développement durable**.



Ce travail sur le développement durable est d'autant plus essentiel que la crise sanitaire a révélé aux yeux de tous la vulnérabilité de l'être humain face aux virus. La Covid n'est que la première pandémie globale du XXIème siècle, la crise sanitaire s'inscrivant désormais en parallèle de la crise climatique. La santé de demain doit dès lors tenir compte de ce lien et reposer sur du personnel formé sur les enjeux du développement durable et des liens entre pollution, changement climatique et santé, sur des bâtiments modulaires, modulables et polyvalents, sur une politique de réduction des déchets à la source. L'ensemble de ces mesures doit se faire dans une logique de préservation de l'environnement et de décarbonation de la santé.

2. Décloisonner la santé pour une approche holistique

Annie Levy-Mozziconacci – Médecin et généticienne

« On ne peut pas aujourd'hui gérer l'environnement sans parler de santé. Cette prise en compte doit se faire dans une approche globalisée de la santé permettant d'associer de nombreux acteurs à l'échelle des territoires. » - Annie LEVY-MOZZICONACCI

« Ce qui est nouveau, ce n'est pas l'existence des zoonoses mais bien la mondialisation qui participe à leur diffusion. »



Pour Annie Levy-Mozziconacci, l'approche globale et le cloisonnement sont des questions centrales au sein de nos sociétés contemporaines et de la spécialité disciplinaire qu'est la santé. Or, le Plan National Santé-Environnement (PNSE) a ceci d'intéressant qu'il fait la notion d'« exposome ». Cette notion est essentielle pour les personnes qui s'engagent sur les sujets de globalisation de la santé. L'exposome reconnaît en effet l'ensemble des caractères de l'environnement donné qui vont jouer un rôle sur notre génome et donc dans la transcription de nos gènes. Dans la santé humaine, cette notion encourage le décloisonnement de la santé et une approche combinée de tous les acteurs territoriaux.

Idée inspirante

=> Encourager le décloisonnement de la santé au travers d'une approche combinée permettant d'associer une pluralité d'acteurs à l'échelle des territoires.

Pour la médecin-généticienne, il faut plus largement opérer un changement de paradigme en ancrant les populations au sein des enjeux de santé de leurs territoires et en allant vers eux directement, ceci pouvant être réalisé avec l'aide des tissus associatifs, d'excellents ponts entre les médecins et les communautés.

La participation du tissu associatif des quartiers est une composante essentielle de cette approche globale de la santé vers laquelle il faut tendre. C'est tout le sens de l'antenne Covid qui a été implantée dans les quartiers défavorisés du Nord de Marseille. La mise en place de ce circuit-court s'est inscrite dans une approche globale permettant d'associer Médecin Sans Frontières à des bénévoles d'association locales ou encore des médecins de ville. Ces « équipes mobiles » travaillent à la vaccination des habitants du quartier.

Ce travail de concertation ne doit pas se faire uniquement au sein du milieu médical mais veiller à intégrer des sociologues, des géographes, des agronomes, ou des ingénieurs. La notion de « **micro-territoires** » est pour cela extrêmement intéressante dans la mesure où elle permet de prendre en compte les spécificités d'un territoire pour les faire évoluer (en tenant compte d'atouts et d'éléments tels que la biodiversité) de sorte à éviter l'émergence ou la reproduction de pandémies ultérieures.

Action inspirante

=> Favoriser la modélisation de « micro-territoires » pour insuffler le changement à l'échelle des quartiers.

3. Protéger la santé, la biodiversité et la paix : un défi multilatéral

Julie Lasne – Experte en éthologie et conservation de la faune sauvage

« Quand on protège la biodiversité et la faune sauvage, on protège également la paix. La protection de la biodiversité et la lutte contre la déforestation permet de maintenir les populations en place et de leur donner les moyens de leur subsistance » - Julie LASNE

Si le concept de « One Health » permet de lier les problématiques propres à l'élevage, aux animaux domestiques et sauvages, à la santé humaine et à l'environnement, le lien entre biodiversité et santé recoupe également un **enjeu de paix**. La perte de biodiversité est en effet l'un des facteurs responsables des mouvements de population. Or, ces déplacements vers d'autres aires provoquent des luttes pour les ressources (que ce soit entre groupes humains ou entre humains et animaux), des accaparements des terres et une instabilité systémique.



Les moyens humains et financiers mis au service de la biodiversité doivent donc également être compris comme autant de moyens assurant la protection de la paix, de la qualité de vie et du bien-être des communautés.

Cela vaut d'autant plus qu'il est aujourd'hui prouvé que les trafics et le braconnage (autrement dit le **commerce de faune sauvage**) favorisent la **propagation de maladies et de pathogènes**. A titre d'exemple, plusieurs études ont montré que les trophées de lion étaient vecteurs de tuberculose bovine. Le fait de protéger la biodiversité et de restaurer les milieux naturels peut donc permettre d'améliorer les conditions de vie des gens.

Les **zones « Ramsar »** (zones humides) sont tout particulièrement importantes. Ces zones, qui laissent les oiseaux migrateurs se reposer, permettent également à 179 espèces de poissons de vivre. Or, ces poissons nourrissent la population !

On peut également prendre l'exemple du **Parc Kruger** qui a été complètement coupé de sa naturalité suite à l'augmentation de sécheresse causé par des barrages. Cette augmentation de sécheresse - qui favorise la concentration d'animaux, dont les prédateurs, dans un même lieu - a provoqué la remontée hors des sols de maladies comme l'anthrax qui affecte les hommes comme les animaux. La sécheresse entraîne donc une propagation des agents infectieux au sein des populations animales qui se retrouvent ainsi concentrées par l'appauvrissement des ressources d'eau.

L'augmentation de ces maladies affecte donc la santé humaine comme la survie des espèces. Or, ces espèces ont un rôle de sentinelle de la santé humaine : elles préviennent des pandémies en alertant sur l'état de l'eau, de la pollution ou encore en tuant les proies malades. Si ces animaux disparaissent (notamment les prédateurs), l'un des garde-fous contre la propagation des maladies disparaît avec eux.

« Les loups sont un très bon indicateur de l'état sanitaire de nos eaux » - Julie LASNE

Chiffre clé

=> Les zones humides dites « **zones Ramsar** » font **6,4% de la totalité des sols continentaux de notre planète** et abritent **12 à 14% de ses espèces animales**. Parmi elles figurent la bande sahélienne.

=> Le **lac Tchad** nourrit **40 millions de personnes sur 4 pays**. Dans les années 1970, on y pêchait 273 000 tonnes de poissons. Dix ans après, dans les années 1980, on n'en pêchait plus que 53 000 tonnes.

4. Santé territoriale : 4^{ème} pilier pour une santé globale

Stéphane Linou – Expert en résilience alimentaire, auteur de « Résilience alimentaire et sécurité nationale »

« L'idée de *One Health* est destinée à rester au stade conceptuel tant que nous ne lui donnerons pas un cadre territorial et de sécurité. L'humain ne réagissant qu'aux lois de proximité, il faut arrimer à la santé humaine, la santé environnementale et la santé animale un quatrième pilier : celui de la santé territoriale » - Stéphane LINOU



Pour Stéphane Linou, un parallèle peut être établi entre microbiologie des sols, microbiote intestinal et microbiote territorial.

Le premier est actuellement dégradé à force d'intrants et de labours. Cette dégradation crée des déséquilibres qui entraînent eux-mêmes des désordres. Ces pathologies inhérentes au système des sols ne se voient pas encore car d'autres intrants sont apportés pour rééquilibrer artificiellement les sols.

Le système du microbiote intestinal se retrouve lui aussi déséquilibré à force de consommation d'une alimentation dégradée. Si les pathologies qui en découlent sont bien présentes (cancer, diabète, maladies cardiovasculaires, etc.), le système fonctionne encore car là aussi nous le rééquilibrons de manière artificielle par nos infrastructures sociales (Sécurité sociale, système médical et de soin).

Enfin le microbiote territorial a lui aussi été déséquilibré par l'exploitation des ressources « faciles » (charbon, pétrole) qui ont laissé s'exprimer complètement la théorie des avantages comparatifs de Ricardo qui consiste à penser qu'à partir du moment où le transport ne coûte quasi rien, les territoires vont pouvoir s'exprimer sur les productions pour lesquelles ils se sentent les meilleurs et abandonner celles pour lesquelles ils se sentent les moins bons. D'où un grand mouvement de spécialisation des territoires via la quasi-gratuité des transports.

Il nous faut dès lors remettre la sécurité alimentaire au cœur du débat avec des projets locavores. Ceux-ci favoriseront la lutte contre les pathologies territoriales car ce que l'homme fait pour sa propre résilience et autonomie locale sera également positif pour les écosystèmes voisins. Passer par la question agricole et alimentaire, sujet fédérateur, peut être le bon cheval de Troie pour ouvrir le débat sur l'effondrement de la biodiversité qui reste aujourd'hui un thème clivant.

Présentation des intervenants



Arnaud CHICHE

Médecin à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), ARNAUD Chiche a lancé durant l'été 2020 le Collectif Santé en Danger. Il a fédéré autour de lui près de 90 000 internautes pour réclamer au gouvernement un nouveau Ségur de la santé.



Isabelle DELANNOY

Isabelle Delannoy est agronome, environnementaliste et conseillère stratégique. Elle écrit le film Home en 2009 et l'économie symbiotique en 2017 qui met en évidence l'apparition mondiale d'une économie régénérative des écosystèmes vivants et sociaux, et en donne ses principes et ses lois.



Julien FOSSE

Après une première expérience professionnelle dans la recherche en santé publique vétérinaire, Julien Fosse a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques nationales et européennes dans les domaines de l'innovation, de l'alimentation et de l'environnement pour les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique.

Il travaille aujourd'hui à France Stratégie, centre d'analyse et de prospective placé auprès du Premier ministre où il occupe le poste de Directeur adjoint du département développement durable et numérique. Cette institution formule des recommandations au pouvoir exécutif sur les grands sujets sociaux, économiques et environnementaux et contribue à l'évaluation des politiques publiques.

Géraud GUIBERT



Géraud Guibert a co-fondé en 2013 La Fabrique Ecologique, fondation transpartisane et pluraliste de l'écologie. Il en est l'actuel Président. Conseiller maître à la Cour des comptes, il a notamment été conseiller au cabinet de Pierre Bérégovoy pour les affaires économiques internationales (1988 à 1992), professeur associé de sciences économiques à l'université du Maine (1993 à 1997), maire adjoint du Mans chargé du logement (1995 à 2001) et Vice-président de Le Mans métropole chargé des finances (2011 à 2007).

Parmi les ouvrages qu'il a publiés :

- "Pourquoi attendre ... Innover pour le climat" (avec La Fabrique Ecologique, 2015)



Nicolas IMBERT

Ingénieur de formation, Nicolas exerce professionnellement depuis plus de 15 ans sur des enjeux de transition écologique de l'économie. Actuellement directeur exécutif de Green Cross, ONG créée en 1993 par M. Mikhaïl Gorbatchev, présidée actuellement par Jean-Michel Cousteau, il a auparavant exercé de consultant à senior manager dans des cabinets de conseil en stratégie, sur des sujets de transition écologique, de développement durable et de ville durable.

Nicolas a notamment contribué à la structuration des propositions de la société civile structurée autour des conférences climat (depuis 2009), de la ville durable, de la résilience territoriale ou de la prévention des conflits environnementaux. Il coordonne ou prend part à différentes actions de prospective territoriale (ville durable, économie littorale, territoires en transition), de transition de filières et de coopération



Green Cross, 19 rue de Miromesnil, 75008 Paris- 01 84 16 07 89

contact@gcft.fr – www.gcft.fr



Association d'intérêt général - Agréée membre 1% pour la planète



Jean-Raphaël FERNANDEZ

Jean-Raphaël Fernandez est Bâtonnier de l'Ordre/Avocat au Barreau de Marseille depuis juillet 2020. Marseillais de naissance et de cœur, Maître Jean-Raphaël FERNANDEZ a fait son droit à l'Université d'Aix-en-Provence. Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit des affaires obtenu au sein de l'institut de droit des affaires d'Aix en Provence, il poursuit son cursus en obtenant un diplôme d'études supérieures spécialisées en procédures et voies d'exécution.

Maître Jean-Raphaël FERNANDEZ est ensuite élu comme membre du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de MARSEILLE de 2011 à 2013 où il s'est occupé principalement de la déontologie, de la formation continue des Avocats et de la collaboration libérale.



Stéphane LINOU

Ancien Conseiller Général de l'Aude et Conseiller Municipal, Pionnier du mouvement Locavore en France, Sapeur – Pompier Volontaire, Auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale), Conseiller en développement local et en gestion des risques, Formateur à l'Institut Supérieur des Elus, Auteur, Consultant, Stéphane LINOU décrit depuis de nombreuses années les diverses vulnérabilités de nos systèmes alimentaires, aujourd'hui mises en lumière par le COVID. Il a formulé des pistes de réponses à la question relative au « plus vieux sujet du monde » qui est le lien essentiel, mais désormais oublié, entre l'alimentation et la sécurité. Il s'attache en particulier à articuler, depuis plusieurs années, les thèmes des ressources, du continuum sécurité-défense, de la gouvernance et des adaptations, sous le prisme des priorités d'engagement et de la saturation des infrastructures de sécurités.



Julie LASNE

Julie Lasne est consultante en éthologie, en comportement animal, en communication éthique, en publicité et plaidoyer. C'est également une artiste activiste qui défend les causes éthiques, environnementales et animales. Elle conçoit des campagnes publicitaires stratégiques et créatives et des événements récompensés pour tous les acteurs impliqués dans les programmes sociaux, les entreprises vertes, la faim, les espèces menacées ou la santé publique. Elle travaille à fédérer les différents acteurs et intérêts impliqués (public, privé, politique) pour développer des axes 360 ° pour sensibiliser le public. Elle réalise des études terrain à l'étranger au travers, notamment, de ses programmes pour la conservation des chats et des grands félins.



Annie LEVY-MOZZICONACCI

Annie Lévy-Mozziconacci est Médecin généticien au CHU de Marseille -Hôpital Nord. Elle est aussi conseillère municipale et métropolitaine d'Aix Marseille.

Elle s'est impliquée dans de nombreux scandales sanitaires (bébés sans bras, pollution du site Legré Mante, chrome 6) et a ouvert avec Médecins sans frontières un centre de dépistage Covid-19 dans les quartiers Nord durant la crise sanitaire.



Photos de l'événement





Un ouvrage fruit de la collaboration de



Avec le soutien de



**Green Cross
France & Territoires**

19 rue de Miromesnil, 75 008 Paris
contact@gcft.fr – <http://www.gcft.fr>



<https://www.facebook.com/GCFetT>



http://twitter.com/_gcft



http://linkd.in/_gcft



https://www.instagram.com/greencross_france/